

[Plateaux n°230](#) [1]

Trimestre: Juillet / août / septembre 2017



[1]

Edito

Moderne, Macron ? Non !

Le Président veut apparemment ramener les rapports entre les travailleurs et les employeurs 150 ans en arrière ! Ses ordonnances pour réformer le Code du travail visent à casser la capacité des syndicats à négocier des accords protecteurs pour les salariés, les livrant de plus en plus (ces *derniers*) à une exploitation accrue, les confrontant à des conditions de travail et de salaire de moins en moins prévisibles, de plus en plus variées. Ils travailleront au mieux pour des employeurs « éclairés », comme les bons patrons paternalistes du 19ème siècle, au pire avec des protections complètement dégradées. Ainsi, certains employeurs du spectacle, et pas les moindres, n'ont même pas attendu les décrets pour tenter de contourner nos conventions collectives de branche !

Par ailleurs, les premières réunions pour restructurer l'assurance chômage doivent démarrer en novembre, avec une application souhaitée pour l'été 2018. La mise à mal de l'assurance santé est déjà prévue par le projet de loi pour le financement de la sécurité sociale 2018. Une refonte radicale du système de retraite doit suivre dans la foulée.

Moderne Macron ? Non !

Tous ces projets vont bien sûr avoir un effet profond sur les artistes-interprètes, comme sur les autres travailleurs-ses, même si nous ne pouvons pas encore en mesurer toutes les conséquences néfastes.

Dans le même temps, les réductions massives dans les budgets de l'audiovisuel public vont de toute évidence avoir un impact sur les commandes d'œuvres, et donc sur l'emploi des artistes. Les grandes institutions de spectacle vivant, comme les structures dites indépendantes, subissent déjà l'effet des coupes budgétaires ministérielles, mais surtout celles imposées par des collectivités territoriales, souvent victimes elles-mêmes d'un assèchement de leurs moyens imposé par les orientations du gouvernement actuel, comme du dernier. Ce sont les créateurs et les interprètes qui voient leurs possibilités de vivre de leurs métiers réduites tous les jours, appauvrissant ainsi l'offre culturelle, riche et diverse, dont devraient pouvoir bénéficier tou-te-s les habitant-e-s du pays, et que le Président et sa Ministre de la culture disent exiger.

Moderne Macron ? Non !

Les autres travailleurs du pays semblent commencer à se réveiller. Leurs organisations semblent commencer à se rendre compte qu'il faut une réaction massive et unie contre les attaques dont nous sommes victimes. Les artistes-interprètes aussi doivent prendre leur part dans cette mobilisation : il (ne) s'agit (pas d'un mouvement de solidarité, mais) d'une nécessité vitale pour nos métiers. Pour défendre nos accords collectifs, nos conditions de travail, nos salaires et notre protection sociale, il va falloir s'organiser, se syndiquer, dans toutes les entreprises, petites et grandes et se mobiliser. C'est imposé par les ordonnances du 31 août ! Le SFA est l'outil qui peut nous aider. Il faut le renforcer.

Mais il faut aussi se poser la question, avec les autres travailleurs, de l'arme de la grève. Pourrions-nous, les artistes interprètes salariés, nous en priver encore longtemps ?

Moderne la grève ? Oui !

Sommaire

• Spectacle vivant

Retour d'Avignon : débats et faits marquants
Atelier "l'envers du décor"
Rencontre avec la ministre de la culture
Echos des journées d'étude du FNAS

• Social

Des ordonnances mortifères
Complémentaire santé Audiens
Entraide n'est pas un vain mot

• Vie des sections régionales : PACA

Présence du SFA à la commission de licences
Situation des CDN
Revue de presse
Les actrices et les acteurs (ciné télé)

• Formation

Retour sur la formation syndicale

- **Edition phonographique**

Rémunération minimale pour les artistes principaux ?

- **Propriété intellectuelle**

Webcasting et Rémunération équitable

- **Juridique**

Le mirage de l'auto-entrepreneuriat

Vous souhaitez vous abonner à Plateaux, la revue trimestrielle du SFA ? Si vous adhérez, la revue vous est envoyée gratuitement. Sinon, l'abonnement annuel (4 numéros) est à 26€. Plus d'infos : contact@sfa-cgt.fr [2]

Mot de passe *

- [Demander un nouveau mot de passe](#)

[Haut de page](#)

[Coordonnées du SFA](#)

Syndicat Français des Artistes-interprètes

1, rue Janssen 75019 PARIS

Métro : [Place des Fêtes](#)

Téléphone : 01 53 25 09 09

Télécopie : 01 53 25 09 01

Serveur vocal : 01 53 25 09 00

E-mail : contact@sfa-cgt.fr

Site Web : www.sfa-cgt.fr

- [Lire la suite de Coordonnées du SFA](#)

[Audiovisuel](#) [Cinéma](#) [Conventions collectives](#) [Danse](#) [Disque](#) [Doublage](#) [Droits sociaux](#) [International](#)
[Internet](#) [Politiques culturelles](#) [Propriété littéraire et artistique](#) [Radio](#) [Salaires](#) [Spectacle vivant](#)
[Télévision](#)

[Audiovisuel](#) [Cinéma](#) [Conventions collectives](#) [Danse](#) [Disque](#) [Doublage](#) [Droits sociaux](#) [International](#)
[Internet](#) [Politiques culturelles](#) [Propriété littéraire et artistique](#) [Radio](#) [Salaires](#) [Spectacle vivant](#)
[Télévision](#)

[Coordonnées du SFA](#)

Syndicat Français des Artistes-interprètes

1, rue Janssen 75019 PARIS

Métro : [Place des Fêtes](#)

Téléphone : 01 53 25 09 09

Télécopie : 01 53 25 09 01

Serveur vocal : 01 53 25 09 00

E-mail : contact@sfa-cgt.fr

Site Web : www.sfa-cgt.fr

- [Lire la suite de Coordonnées du SFA](#)

Accès réservé

Nom d'utilisateur *

Mot de passe *

- [Demander un nouveau mot de passe](#)

- [Tous droits réservés © 2019-2020 Syndicat Français des Artistes-interprètes](#)
- [Mentions légales](#)
- [Crédits](#)
- [Contact](#)
- [LEKTUM](#)
- [Drupal](#)

URL source (modified on 18/05/2022 - 14:25): <https://sfa-cgt.fr/plateaux/1468>

Liens

[1] <https://sfa-cgt.fr/plateaux/1468>

[2] <mailto:contact@sfa-cgt.fr>